



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Bulletin des travaux

Lundi 31 mars 2014

La commission s'est réunie à 14 h 40 sous la présidence de M. Vincent Lurquin, président.

- 1. Projet de décret portant assentiment à l'avenant à l'accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles le 24 octobre 2008, entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française**
132 (2013-2014) n° 1

Décisions

- Mme Magali Plovie a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Formation professionnelle des Classes moyennes.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles.
 - L'article 1^{er} a été adopté par 9 voix pour et 2 abstentions.
 - L'article 2 a été adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.
- La commission a adopté l'ensemble du projet de décret par 7 voix pour et 4 voix contre.
- La commission a décidé de procéder à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.

2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, relatif à la mise en oeuvre des bassins de vie Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, fait à Bruxelles le 20 mars 2014

127 (2013-2014) n° 1

Décisions

- M. Jamal Ikazban a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Formation professionnelle.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné et voté les articles.
 - L'article 1^{er} a été adopté par 9 voix pour et 2 voix contre.
 - L'article 2 a été adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.
 - L'article 3 a été adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.
- La commission a adopté l'ensemble du projet de décret par 7 voix pour et 4 voix contre.
- La commission a décidé de procéder à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.

3. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu entre la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Communauté germanophone organisant la mise en oeuvre d'un cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, fait à Bruxelles le 20 mars 2014

128 (2013-2014) n° 1 et 2

Décisions

- M. Jamal Ikazban a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Rachid Madrane, ministre en charge de la Formation professionnelle.
- La commission a mené une discussion générale.

- La commission a examiné et voté les articles.
 - L'article 1^{er} a été adopté par 9 voix pour et 2 voix contre.
 - L'article 2 a été adopté par 7 voix pour et 4 voix contre.
- La commission a adopté l'ensemble du projet de décret par 7 voix pour et 4 voix contre.
- La commission a décidé de procéder à la lecture et à l'approbation du rapport lors de sa prochaine réunion.

Prochaine réunion : lundi 7 avril 2014 à 14 h 30.

Ont participé aux travaux : M. Mohamed Azzouzi, Mme Françoise Dupuis, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Ahmed El Khannouss, M. Jamal Ikazban, M. Vincent Lurquin (président), M. Christian Magérus, M. Pierre Migisha, M. Ahmed Mouhssin, Mme Martine Payfa, Mme Caroline Persoons, Mme Magali Plovie et Mme Jacqueline Rousseaux.

Membres absents : M. Mohamed Daïf, Mme Julie de Groote (suppléée et remplacée), Mme Gisèle Mandaila (remplacée) et Mme Isabelle Molenberg (remplacée).

Etaient également présents à la réunion : Mme Céline Fremault et M. Rachid Madrane (ministres).